

Action sociale

Le pôle Action sociale / Handicap du CCAS de Guérande porte les valeurs d'accueil, d'écoute et de solidarité envers les personnes en situation de précarité, d'exclusion ou de difficultés sociales.

Il participe à la politique de lutte au non-recours des droits sociaux fondamentaux, en partenariat avec les autres services du CCAS (Logement, Personnes Âgées...) ou avec des professionnels d'autres organismes.

Les principales missions sont :

- › L'aide sociale légale
- › L'aide sociale facultative
- › La mise en place d'actions sociales



Permanence Information et soutien de votre budget - accès au microcrédit

Cette permanence est ouverte à tous les guérandais sur rendez-vous en partenariat avec l'UDAF 44.

Plusieurs thèmes peuvent être abordés : budget familial, projet d'achat immobilier ou de mobilité, changement de situation professionnelle ou familiale entraînant des répercussions sur la situation financière (naissance, décès, départ à la retraite ...), difficultés pour faire face aux crédits, questions de vie quotidienne sur la consommation en générale, ...



Les rendez-vous au C.C.A.S sont gratuits et confidentiels.

Contact pour RDV : **06.99.71.65.79** ou par email à l'adresse e.gidouin@udaf44.asso.fr

Prochaines dates de permanences, de 9h à 12h, les :

- > 25 janvier
- > 22 février
- > 22 mars
- > 26 avril
- > 24 mai
- > 28 juin
- > 27 septembre
- > 25 octobre
- > 29 novembre
- > 27 décembre

Aide sociale légale

- > Élection de domicile : possibilité de bénéficier d'une adresse administrative pour les personnes sans domicile stable permettant l'ouverture ou le maintien de droits
- > Accompagnement dans la constitution de dossiers de demande d'aide sociale pour les personnes âgées ou handicapées (par délégation du Conseil départemental).

Aide sociale facultative

- > Instruction des demandes d'aides ponctuelles auprès de la Commission d'Aide Sociale facultative. Différents types de secours peuvent être accordés en fonction de la situation sociale des personnes tels que l'aide alimentaire, l'aide à la régularisation des factures, la participation financière à l'acquisition de matériels pour les personnes porteuses de handicap, le prêt social etc.
- > Délivrance des cartes Lila Presqu'île (carte gratuite / carte Lila à la demande « Arrêt à Arrêt » ou « Porte à Porte »), par délégation du Conseil Régional
- > Participation au [dispositif "Permis Combo Numérique"](#) permettant à dix personnes d'obtenir leur code et/ou leur permis de conduire tout en acquérant des compétences numériques.

Actions sociales

- › Participation au projet de Jardin collectif Léchet à Fleur de terre
- › Animation du réseau des partenaires sociaux
- › Rencontres partenariales

[Formulaire de demande de renseignements CCAS VILLE DE GUERANDE](#)

Ce contenu vous a-t-il été utile ?

Oui Non

✓ Valider



Ville de

Guérande

HOTEL DE VILLE

7 place du marché au
Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h